

Huit éoliennes à Somme-Leuze

Encore deux avis de lecteurs à propos du projet de parc éolien Windvision à Somme-Leuze. Un pour, un contre.

Régulièrement, notre journal se fait l'écho de riverains concernés par l'implantation d'éoliennes *dans leur jardin*. Au point d'imprimer dans l'esprit collectif de vos lecteurs que cela serait un inconvénient!

Outre le fait que le vent, est gratuit, le fonctionnement de ces générateurs d'électricité est non polluant, dans des nonnes de silence que l'on aimerait voir s'étendre au parc automobile, ou à la tondeuse du voisin.

Présent tout au long de l'année, mais principalement en hiver, lorsque la demande énergétique est plus importante, le vent est la seule ressource jamais asservie aux aléas de la bourse, aux remous géopolitiques qui se préparent.

Bon nombre d'anti-éoliens évoquent l'alternative de les installer en Mer du Nord. Outre l'investissement nettement plus important, la difficulté technique d'exploitation accrue, ce point de vue impose le transport de cette énergie vers l'intérieur du pays, c'est à dire de nouvelles lignes HT, qui sont plus hideuses, sans parler des champs électromagnétiques émis. L'éolien localisé évite ce genre d'inconvénient, et contribue à installer moins de lignes HT. S'ajoute le risque, non nul, en cas de scission du pays, que le prix de cette énergie soit réellement décidé en Flandre... ! Il est actuellement décidé à Paris, notre monde politique ne faisant que tenir la calculatrice !



Pour ou contre l'éolien dans nos campagnes? La polémique fait rage.

Absence totale de CO₂, durabilité et constance de l'énergie émise, investissement sûr sur le moyen et long terme ne sauraient être contrés par les quelques nains *de jardins* indisposés par le seul inconvénient très relatif: l'impact visuel. Alors, des éoliennes dans mon jardin? Mais que oui, et sans aucune hésitation!

Dominique LEBRUN 3, Ducs de Bourgogne à Leignon

Windvision go home!

Les projets éoliens on-shore, comme celui de Windvision sur Somme-Leuze, n'ont plus aucune raison d'être, maintenant que les énergéticiens de tous les pays européens se tournent résolument vers l'éolien marin.

L'avant-projet Windvision (8 éoliennes de 150m de haut), près d'un site historique d'intérêt majeur, est une aberration. Mais il y a plus.

Toute implantation éolienne, sur le tige du Gros Chêne ou ailleurs, est une aberration! Depuis la déclaration du ministre Antoine du 13 juin 2008, nous savons que les objectifs wallons en matière de renouvelables en général, et éolienne en particulier, sont atteints avec les projets existants et approuvés. À défaut de planification éolienne, pourtant annoncée dans la déclaration gouvernementale, on peut en inférer que les projets éoliens on-shore en Région wallonne ne constituent plus des travaux d'utilité publique, mais des projets privés générant des bénéfices extraordinaires, et comme ici, au profit de firmes étrangères {Windvision est hollandais} grâce aux certificats verts financés par les Wallons.

Et pourquoi toujours ignorer, maintenant que l'expérience internationale a mûri, les effets néfastes en matière de santé publique? Une récente néerlandaise-sur les nuisances sonores d'origine éolienne, explique l'importante augmentation du bruit nocturne des grandes éoliennes.

Que les nostalgiques de l'on-shore se fassent une raison, et que les communes intéressées ou les coopératives citoyennes prennent contact avec ceux qui, comme Asperavi, investissent en haute mer. Si une entreprise comme Air Energy (concurrent et complice de Windvision) investit pour plus d'un milliard d'euros dans l'off-shore, c'est que ça rapporte!

Windvision, go home!»

Yvette NOLLEVAUX à Gesves